





Paris, le 16 novembre 2010

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

Objet : la situation inacceptable des Ouvriers des Parcs et Ateliers

Madame le Ministre.

Par un courrier lu et remis au CTPM du 7 octobre 2010, nous alertions votre prédécesseur Monsieur Jean Louis BORLOO sur la situation inacceptable que vivent les Ouvriers des Parcs et Ateliers du Ministère.

Dans ce courrier, nous interpellions le ministre sur l'urgence de la situation en raison :

- des derniers transferts des OPA dans les collectivités territoriales au 1^{er} janvier 2011,
- l'absence de droits des OPA MADSLD ou mutés dans les services de l'Etat,
- l'absence de décrets d'application de la loi 2009-1291 du 26 octobre 2009,
- l'attente de la tenue d'une table ronde avec le Ministère, l'ADF, le ministère de l'Intérieur, les organisations syndicales,
- l'avenir des OPA dans les services du Ministère

Cette situation n'a pas évolué, pire elle se dégrade de jour en jour,

Aujourd'hui vos nouvelles responsabilités à la tête de ce ministère vous engagent à reprendre ce dossier pour en assurer une issue rapide, positive et respectueuse des personnels.

Madame le Ministre, nous vous sollicitons pour que répondiez à l'exaspération et aux inquiétudes légitimes des personnels des parcs départementaux et notamment des OPA qui en l'absence de réponse mettront en œuvre des processus d'actions pour l'aboutissement de leurs revendications avant le 25 novembre 2010.

Nous joignons une copie du courrier adressé à votre prédécesseur ainsi que les motions et interventions de nos syndicats respectifs.

Madame le Ministre les OPA sont l'attente de mesures rapides et concrètes.

L'urgence de la situation exige que nous nous rencontrions au plus vite, par la présente, nous sollicitons un rendez vous dans les meilleurs délais.

Soyez assurée, Madame le Ministre, de notre haute considération.

Pour le SNOPA CGT Le Secrétaire Général

signé

Pour SNPTATECT FO Le Secrétaire Général

signé

Pour l'USEE CFDT



Charles BREUIL

Jean Yves BLOT

Patrick GROSROYAT